

aux Colonies, à l'Agriculture (1905-1906, 1913), la conquête du statut de « grand patron » régional, l'onction finale du Sénat (1920-1935). Elle met en valeur les apprentissages, les opportunités et les choix de la jeunesse, les strates d'une trajectoire sociale Province-Paris, les convictions ou les croyances transmises et acquises et la multiplicité des réseaux auxquels Étienne Clémentel a appartenu, qui l'ont servi ou qu'il a su mobiliser tout au long de sa carrière.

Cet ouvrage vient aussi prendre rang dans la liste des travaux consacrés aux ministres de la Grande Guerre et des années 1920 dans le domaine économique ou financier¹. Au cours de la crise monétaire, Étienne Clémentel n'a pas été plus heureux que son prédécesseur Charles de Lasteyrie, tous deux victimes de l'illusion d'une restauration du franc et de l'influence de la Banque de France ; il s'illustre cependant par une expérience innovante, celle de *L'Inventaire de la situation financière de la France* (1924) et prépare des réformes de structure que ses successeurs réaliseront. Mais le principal apport de cet ouvrage réside dans le déploiement de la figure d'Étienne Clémentel, acteur de l'État en guerre et de la sortie de guerre, inventeur d'un grand ministère de l'Économie avant l'heure, organisateur d'une diplomatie économique durable, réformateur de l'État. Pas moins de dix-sept chapitres sur vingt-huit y sont consacrés, du Commerce aux Finances, en passant par le Ravitaillement, l'Agriculture, l'Industrie, l'Artisanat, les PTT, la Prévoyance sociale, les Transports maritimes et la Coopération interalliée. La guerre lui a évidemment offert une opportunité exceptionnelle pour employer ses qualités d'homme d'État et d'organisateur, ainsi que pour penser la mutation du rôle de l'État. À cet égard, le profil d'Étienne Clémentel, ministre entouré de « techniciens », gagne à être comparé à celui de son rival, Louis Loucheur, ministre ingénieur, et pose la question

de l'émergence de la technocratie pendant et au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Florence Descamps

DUTHEIL FRÉDÉRIC, FORTUNE YOHANN et LEMONNIER JEAN-MARC (dir.), *Reconstructions physique et sportive en France sous la IV^e République (1946-1958). Entre intentions et réalisations*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2018, 250 p., 15 €

Rarement considérée autrement que comme transition entre la période vichyste et la République gaullienne, structurantes et bien mieux balisées, la Quatrième République est ici étudiée sous l'angle de la reconstruction protéiforme dont elle est le théâtre et comme un « terreau d'intentions, de mesures et d'expériences » sportives et éducatives. Cet objectif commun est porté par douze historiens de l'éducation physique et du sport dans un ouvrage rassemblant dix communications présentées à l'Université de Caen-Normandie lors des journées d'étude des 16 et 17 mars 2016. Ces interventions sont organisées en trois ensembles thématiques introduits et conclus par Frédéric Dutheil, Yohann Fortune et Jean-Marc Lemonnier qui ont dirigé la publication. Une communication de Luc Robène consacrée aux projets du Rassemblement du peuple français (RPF) pour la jeunesse clôt cet ouvrage convaincant.

La première partie regroupe trois études portant sur l'action étatique en matière d'éducation physique, notamment en milieu scolaire. La réorganisation des services de l'État permet l'élaboration d'un plan d'action à l'intention de six millions d'enfants scolarisés : formation et répartition territoriale équitable d'enseignants, relance du brevet sportif populaire, création d'écoles nationales et essor de l'Office du sport scolaire et universitaire. Le sport scolaire augmente ses effectifs licenciés de 335 % entre 1945 et 1959. La rénovation de l'éducation physique scolaire passe aussi par une volonté d'évaluation rationalisée de la valeur athlétique des jeunes Français que la « table de cotation » de Jean Letessier

(1) Voir les journées d'études consacrées à l'histoire économique et financière de la Grande Guerre à l'occasion du Centenaire : la monnaie, le financement de la guerre, les banques, la recomposition des institutions financières, la fiscalité, l'industrie, le travail.

systématisée. Mais ses objectifs initiaux (tests standardisés, épreuves d'éducation physique obligatoires) sont revus à la baisse. Étudiant elle aussi l'évolution des contenus pédagogiques, ceux proposés par l'Institut national du sport et l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive, Dorianne Gomet conclut également à des résultats en demi-teinte.

La deuxième partie interroge la reconstruction par le prisme de la restauration de la santé des jeunes Français. Les examens médicaux en milieu scolaire permettent de classer les élèves dans des catégories médico-physiologiques et d'apporter aux jeunes « déficients » une éducation physique adaptée dans des centres de rééducation physique dont l'action prend de l'ampleur. Les initiatives du docteur Max Forestier à l'école Gambetta de Vanves (mi-temps pédagogique et sportif, classes de neige, de sieste ou de forêt, prophylaxie dentaire) sont un cas très éclairant d'action localisée et coordonnée de prise en charge médicale, sociale et éducative des écoliers.

Enfin, la troisième partie questionne l'acculturation du plus grand nombre aux pratiques sportives. Les premiers rapports, incertains mais de plus en plus étroits entre télévision et sport, la reconstruction de Deauville autour d'activités sportives et de loisir qui engendrent une nouvelle mixité sociale dans la station, le demi-succès pourtant fondamental des colonies de vacances et l'échec d'une politique sportive en Afrique occidentale française démontrent, pêle-mêle, la place croissante des sports dans la vie des Français et les difficultés de l'État à les encadrer.

Les auteurs parviennent collectivement à livrer une vision précise et nuancée de la période étudiée. Celle-ci doit beaucoup à la variété des archives mobilisées (institutionnelles et politiques, revues, documents privés, entretiens) et à la diversité des méthodes mises en œuvre. On ne peut regretter que la rareté des productions (icono)graphiques et la concision des chapitres évidemment due à la nature de l'événement scientifique qui a donné lieu à la publication de ce livre attendu et important.

Sébastien Moreau

ANDERSON GREY, *La Guerre civile en France, 1958-1962. Du coup d'État gaulliste à la fin de l'OAS*, Paris, La Fabrique, 2018, 368 p., 15 €

Le 4 octobre 2018, le compte Twitter du gouvernement publie une courte vidéo pour célébrer la promulgation, il y a soixante ans, de la Constitution de la Cinquième République. Rien dans ce bref message n'évoque le contexte troublé d'alors. Ni la guerre d'Algérie, ni le rôle de l'armée dans la chute de la Quatrième République, ni les manœuvres des gaullistes ou de l'extrême droite, ni les faibles contestations de la gauche... Il est vrai que la naissance du régime actuel se prête difficilement au jeu des commémorations officielles.

C'est cette naissance que Grey Anderson, jeune historien américain diplômé de Yale, entend explorer dans son ouvrage *La Guerre civile en France, 1958-1962*, publié à La Fabrique. La référence à Karl Marx, comme le choix d'une maison d'édition militante laissent deviner une posture assumée, n'interférant cependant pas avec une approche scientifique reposant sur une riche bibliographie et de nombreuses archives. Loin d'un pamphlet, c'est une tentative réussie de renouveler le récit de ces années de crise qui s'offre aux lecteurs.

En effet, et c'est là le principal apport de l'ouvrage, Grey Anderson met en lumière le « projet rampant de neutralisation mené par le régime naissant » de son propre accouchement, qu'il s'agit alors d'expurger des violences militaires, coloniales et politiques qui l'ont accompagné. Il parcourt ainsi la relation entre le processus de modernisation économique et politique de la France et son contexte de guerre coloniale et de politisation militaire. Sans se livrer à une exégèse des nombreux complots qui traversent cette époque, Grey Anderson parvient à démontrer comment le récit gaulliste s'impose, au terme de quatre années d'incertitude quant à la pérennité du nouveau régime, « le coup d'État devenant sursaut démocratique, la défaite étant maquillée en victoire ».

Profitant des difficultés de la gauche, habituellement résumées, à produire une analyse de la